

Journals

No. 26

Monday, November 3, 1997

11:00 a.m.

Journaux

N^o 26

Le lundi 3 novembre 1997

11h00

PRAYERS

PRIÈRE

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

Mr. Pankiw (Saskatoon — Humboldt), seconded by Mr. Ritz (Battlefords — Lloydminster), moved, — That, in the opinion of this House, the Employment Equity Act should be repealed since it is costly, unnecessary, and in contravention of the merit principle with respect to hiring and promotion. (*Private Members' Business M-104*)

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 96(1), the Order was dropped from the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Scott (Solicitor General of Canada), seconded by Ms. Robillard (Minister of Citizenship and Immigration), — That Bill C-3, An Act respecting DNA identification and to make consequential amendments to the Criminal Code and other Acts, be referred forthwith to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

The debate continued.

The question was put on the motion and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Tuesday, November 4, 1997, at the expiry of the time provided for Government Orders.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 11h00, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

M. Pankiw (Saskatoon — Humboldt), appuyé par M. Ritz (Battlefords — Lloydminster), propose, — Que, de l'avis de la Chambre, la Loi sur l'équité en matière d'emploi devrait être révoquée étant donné qu'elle est coûteuse, inutile, et contrevient au principe du mérite en matière d'embauche et de promotion. (*Affaires émanant des députés M-104*)

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Scott (solliciteur général du Canada), appuyé par M^{me} Robillard (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), — Que le projet de loi C-3, Loi concernant l'identification par les empreintes génétiques et modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence, soit renvoyé immédiatement au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Le débat se poursuit.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 4 novembre 1997, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Adams (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

— Nos. 361-0006, 361-0074 and 361-0075 concerning housing policy. — Sessional Paper No. 8545-361-1;

— No. 361-0013 concerning the tax on gasoline. — Sessional Paper No. 8545-361-2;

— No. 361-0051 concerning taxes on books. — Sessional Paper No. 8545-361-3.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Grewal (Surrey Central), seconded by Mr. Anders (Calgary West), Bill C-270, An Act to provide defined contribution pensions for the Public Service, the Canadian Forces and the Royal Canadian Mounted Police, to be managed and invested by a private sector manager, and to amend the Income Tax Act and certain other Acts in consequence thereof, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Grewal (Surrey Central), seconded by Mr. Johnston (Wetaskiwin), Bill C-271, An Act respecting the territorial integrity of Canada, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Robinson (Burnaby — Douglas), seconded by Mrs. Desjarlais (Churchill), Bill C-272, An Act respecting conscientious objection to the use of taxes for military purposes, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified correct by the Clerk of Petitions was presented as follows:

— by Mr. Adams (Peterborough), one concerning pay equity (No. 361-0133).

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Justice and Human Rights of Bill C-12, An Act to amend the Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes:

— nos 361-0006, 361-0074 et 361-0075 au sujet des politiques du logement. — Document parlementaire n° 8545-361-1;

— n° 361-0013 au sujet de la taxe sur l'essence. — Document parlementaire n° 8545-361-2;

— n° 361-0051 au sujet des taxes sur les livres. — Document parlementaire n° 8545-361-3.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Grewal (Surrey-Centre), appuyé par M. Anders (Calgary-Ouest), le projet de loi C-270, Loi pourvoyant pour la fonction publique fédérale, les Forces canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada, à des pensions à contributions déterminées dont les fonds sont gérés par des gestionnaires du secteur privé et modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et certaines autres lois en conséquence, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Grewal (Surrey-Centre), appuyé par M. Johnston (Wetaskiwin), le projet de loi C-271, Loi concernant l'intégrité territoriale du Canada, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Robinson (Burnaby — Douglas), appuyé par M^{me} Desjarlais (Churchill), le projet de loi C-272, Loi concernant l'objection de conscience à l'utilisation des impôts à des fins militaires, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition certifiée correcte par le greffier des pétitions est présentée:

— par M. Adams (Peterborough), une au sujet de l'équité salariale (n° 361-0133).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la justice et des droits de la personne du projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.

Mr. Cauchon (Secretary of State (Federal Office of Regional Development—Quebec)) for Mr. Scott (Solicitor General of Canada), seconded by Ms. McLellan (Minister of Justice), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

Debate arose thereon.

QUORUM

The attention of the Speaker was drawn to the lack of a quorum and, fewer than 20 members having been counted, pursuant to Standing Order 29(3), the bells were rung to call in the Members.

After one minute, a quorum was found.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Scott (Solicitor General of Canada), seconded by Ms. McLellan (Minister of Justice), — That Bill C-12, An Act to amend the Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

The debate continued.

The question was put on the motion and it was agreed to on division.

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

PROCEEDINGS ON ADJOURNMENT MOTION

At 5:00 p.m., by unanimous consent, the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

ADJOURNMENT

At 5:05 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

M. Cauchon (secrétaire d'État (Bureau fédéral de développement régional (Québec))), au nom de M. Scott (solliciteur général du Canada), appuyé par M^{me} McLellan (ministre de la Justice), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Il s'élève un débat.

QUORUM

Il est signalé au Président qu'il n'y a pas quorum et, moins de 20 députés étant comptés, conformément à l'article 29(3) du Règlement, la sonnerie d'appel des députés se fait entendre.

Après 1 minute, le quorum est atteint.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Scott (solliciteur général du Canada), appuyé par M^{me} McLellan (ministre de la Justice), — Que le projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Le débat se poursuit.

La motion, mise aux voix, est agréée avec dissidence.

En conséquence, le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 17h00, du consentement unanime, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

AJOURNEMENT

À 17h05, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10h00, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

